



**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 30 mars 2023

Convocation du : 24 mars 2023

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le trente mars à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Grégory PICKEU, Thomas BLACTOT, Philémon BRUNET, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Catherine DE PARIS, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Sophie TANGHE, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT-EL-HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Jean-Jacues DERUYTER, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Michel MONPAYS, Martine COBBAERT, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Laurent DERONNE, Jean-Louis MERTEN, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Michel PLOUY, Céline LEROUX conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Dominique BAILLEUL

DE23.046

**FINANCES  
BUDGET**OPÉRATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT  
AUTORISATION DE PROGRAMME – CRÉDITS DE PAIEMENT  
OPÉRATION COMPTABLE N°661  
« CRÉATION D'UN CITY PARK – QUARTIER SALENGRO »  
MODIFICATION*Autorisation - Approbation*

☞

Par délibération DE22.179 du 24 novembre 2022, une autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) a été ouverte pour la création d'un city park dans le quartier Salengro.

L'AP/CP est appelée à évoluer, tant en termes financiers qu'en termes calendaires.

En effet, les études entamées en 2022 n'ont pas pu être achevées avant la clôture de l'exercice budgétaire nécessitant, de facto, un report de la dépense sur 2023.

AP/CP initiale :

Libellé programme	Montant de l'AP	Montant des CP	
		2022	2023
Création d'un city park – quartier Salengro	<b>270 000 €</b>	116 000 €	154 000 €

Nouvelle l'AP/CP :

Libellé programme	Montant de l'AP	Montant des CP	
		2022	2023
Création d'un city park – quartier Salengro	<b>270 000 €</b>	0 €	270 000 €

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide :

- de modifier l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessus

- d'autoriser Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2023 indiqués dans le tableau ci-dessus (chapitres 20, 21 et 23).

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 059-215900176-20230330-DE23046-DE



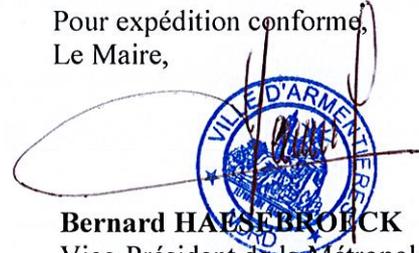
**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

**Dominique BAILLEUL**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'Bailleul'.

Pour expédition conforme,  
Le Maire,



**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille